L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS
[illegible] rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 5 FEVRIER.

FEUILLETON.

LES TROIS FILLES D'HONNEUR.

PAR
FÉLIX DE SERVAN.

TROISIÈME PARTIE.

I
LE ROI DANS SES HUMBLES ŒUVRES.

(Suite.)

Cet acte d'apparente soumission à ses volontés et à son jugement flatta l'amour-propre du monarque: il était cette fois traité en véritable souverain.

— De quoi s'agit-il donc? demanda-t-il d'un ton moins sombre.

— Sire, répondit Richelieu, dont la voix commença à devenir plus ferme, j'ai besoin, pour entrer en matière, de révéler à Votre Majesté un fait qui lui est resté depuis longtemps ignoré. Il y a neuf ans, parmi plusieurs grands personnages condamnés à mort pour crime de haute trahison, se trouvait un gentilhomme qui avait toujours été l'objet de votre affection. L'intérêt si vif que vous m'aviez jamais cessé de porter à son sort me détermina à tenter d'éloigner de lui le glaive de la justice.... je fis courir le bruit de sa mort, et le laissai vivre tranquillement dans son cachot.

— Et quel est ce gentilhomme? demanda le roi, pressé par la curiosité.

— Sire, c'est le comte de Lormel.

— De Lormel! s'écria Louis XIII avec une impression d'abord profonde, mais qui diminua par degrés..... Et il vit encore?

— Sire, non seulement il vit, mais je lui ai rendu la liberté il y a quelques jours.

— Ah! fit le roi, dont l'émotion se ranima.

— Il a reparu dans la société sous un faux nom, continua le cardinal; et je me proposais de lui faire obtenir, de la clémence de Votre Majesté, sa grâce et des lettres de réhabilitation, s'il se rendait digne de cette faveur par sa conduite..... Mais, sire, que l'on doit peu compter sur la reconnaissance des hommes!

— Je sais, monsieur le cardinal, je sais par moi-même tout ce que l'on peut attendre de leur ingratitude! repartit le roi en songeant à Cinq-Mars..... Mais enfin, M. de Lormel a donc répondu à vos bienfaits par quelque action bien coupable?

— Oh! plus que bien coupable!

— Qu'entends-je? dit Louis XIII en regardant son ministre d'un air consterné.... qu'a-t-il donc fait?

— Sire, voici ce qui est arrivé: On m'avait signalé une hôtellerie de Paris, située rue Saint-Dominique, comme logeant des voyageurs dont les allures paraissaient fort suspectes; elle fut visitée, hier au soir, par mes ordres. La première personne qu'on y rencontra fut le comte de Lormel lui-même, au moment où il tâchait de s'échapper de l'hôtellerie, la figure défaite, bouleversée, enfin dans un trouble, une agitation qu'il serait impossible de décrire. Il sortait d'une chambre, on pénétra dans cette chambre et l'on y trouva un homme assassiné. Or, toutes les informations prises aussitôt sur les lieux prouvent jusqu'à l'évidence que M. de Lormel est l'auteur de cet assassinat.

— Que m'apprenez-vous! s'écria le roi tout frémissant de surprise et d'indignation; quoi! au sortir de sa prison, il a pu souiller sa main d'un meurtre! Mais à quel motif attribuer une telle action?

— On ne peut établir à ce sujet que des conjectures, répondit le cardinal; mais la vérité me paraît renfermée dans celles que je vais avoir l'honneur d'exposer à Votre Majesté. Quand on eut interrogé l'accusé, on retourna dans la chambre de la victime, mais cette victime n'y était plus! Une fenêtre donnant sur un jardin avait sans doute fourni le moyen de l'enlever et de la faire disparaître. M. de Lormel avait donc des complices, et ces complices avaient intérêt à ce que la victime ne pût être reconnue. On crut d'abord que l'hôtelier était tout à fait étranger à cet événement; mais on apprit ce matin, qu'il avait, avec tous ses domestiques et douze des voyageurs logés chez lui, déserté la maison. Il n'y restait plus que cinq négociants de province, fort innocents et fort surpris de ne plus trouver autour d'eux personne pour les servir. Tout cela, sire, me porte donc à penser que cet hôtelier et ces douze prétendus voyageurs disparus avec lui appartenaient à la bande du capitaine l'Ermite.

— Le capitaine l'Ermite! dit le roi comme étourdi par le récit étrange du cardinal.... cet homme existe donc réellement?

— Votre Majesté en douterait-elle? repartit Richelieu d'un air tout naïf; je croyais qu'elle était dans le secret des services qu'il a souvent rendus à la reine.

— Oui..... oui, dit le monarque embarrassé, le bruit de tout ce qui le concerne est bien parvenu quelquefois jusqu'à mes oreilles; j'en ai parlé à la reine, mais elle a toujours traité cela de fable. Enfin, qu'a de commun cette bande avec M. de Lormel?

— Sire, parmi les choses surprenantes qui ont dû vous être racontées sur le capitaine l'Ermite, on vous a sans doute parlé des intelligences qu'il entretient jusqu'au fond des prisons, par des voies mystérieuses dont aucune n'a pu être encore découverte; il y a donc lieu de croire que M. de Lormel, quoique parfaitement gardé à la Bastille, était en relation avec lui; devenu libre, il se sera hâté de mettre à exécution un projet de vengeance médité mûrement dans son cachot contre l'un de ses anciens ennemis, et il aura eu recours à l'aide des hommes du trop redoutable capitaine l'Ermite, pour consommer son œuvre criminelle, et dérober ensuite à toutes recherches le malheureux qui devait être mis à mort.

— Voilà assurément une grave affaire, monsieur le cardinal, et un événement affreux! dit Louis XIII en tressaillant d'horreur.

— Maintenant, sire, reprit Richelieu avec son humilité si bien jouée, il ne me reste à vous demander quelles sont vos intentions à l'égard du comte de Lormel.

— Mes intentions! répliqua le roi fort ému, ne les devinez-vous pas?

— Il ne m'appartient pas, sire, d'avoir une opinion à cet égard, peut-être désireriez-vous que l'on usât de ménagements envers un gentilhomme qui a été autrefois comblé de vos faveurs? Peut-être voulez-vous l'interroger vous-même!

— Non! non, monsieur le cardinal! s'écria le roi de plus en plus animé, loin de moi ce cruel supplice! Je ne souffrirai pas que M. de Lormel soit admis en ma présence après un tel crime! Je m'estime même heureux de ne l'avoir pas revu avant qu'il l'eût commis; car l'idée que son esprit en était préoccupé sans mes yeux me remplirait d'horreur!

— Alors, sire, j'ai la conscience chargée d'un grand remords, puisque, depuis sa sortie de prison, il a, par ma faute, reparu à votre cour.

— Et quand donc?

— Jeudi, sous le nom du baron de Pauly.

— Quoi! ce gentilhomme que vous m'avez présenté! dit Louis XIII consterné..... mais je ne l'ai pas reconnu; il avait les traits tout mutilés.

— Oui, mutilés par des coups de feu qu'il a reçus, il y a neuf ans, en se défendant contre ceux qui l'ont arrêté dans sa fuite, après son évasion du For-l'Évêque. Si je me suis permis, sire, de le ramener de cette façon auprès de vous, c'est que, devant bientôt, je le répète, implorer votre clémence en sa faveur, je le regardais déjà comme destiné à ne vous plus quitter.

— Vous avez été trop bon, monsieur le cardinal, d'avoir eu de ses prévenances pour un tel homme, avant de savoir avec quels sentiments pars ou parvenir il avait reçu de vos mains les gages de sa liberté. J'entends donc que son procès lui soit fait avec la dernière rigueur. J'entends aussi que ce capitaine l'Ermite et sa bande soient l'objet des plus actives recherches! On ne saurait laisser subsister plus longtemps un tel élément de désordre et d'agitation.

— Vous ne pourriez, sire, vous imaginer jusqu'où se porte l'audace des gens qui composent cette bande, et quels sont les effroyables moyens d'action dont ils disposent: hier au soir, je croyais avoir mis la main sur l'un de leurs chefs (car je suppose qu'ils en ont plusieurs); je l'avais fait transporter dans un carrosse et sous bonne escorte, de Ruel à Paris, pour qu'il fût jugé dans le plus bref délai; ses compagnons, embusqués sur la route, firent, par une ruse infernale, verser le carrosse. Que se passa-t-il? on ne le sait. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces scélérats devaient être en grand nombre, car ils délivrèrent le prisonnier, et massacrèrent les six mousquetaires qui l'accompagnaient. Il ne rentra chez moi que le cocher, qui, lancé loin de son siége par la violence de la chute, resta une heure étendu à terre sans connaissance, et ne put rien voir par conséquent de l'affreux combat livré autour de lui. Il eut la vie sauve, parce que ces brigands le crurent sans doute mort.

— Mais cette soirée d'hier, dit le roi courroucé, a donc été une soirée de guet-apens et de carnage!

— C'est justement à tout cet ensemble de choses, sire, que j'ai fait allusion en vous parlant du bon ordre que la sagesse d'un souverain doit toujours s'appliquer à maintenir dans son royaume.

— Et ce bon ordre sera maintenu dans le mien, n'en doutez pas, monsieur le cardinal! Mais n'aviez-vous point encore à m'entretenir d'une affaire dont la dignité du trône aurait à souffrir?

— Cette affaire, sire, est liée étroitement à la première.... En un mot, il s'agit de Mlle de Lormel, qui, comme Votre Majesté ne l'ignore pas sans doute, est une des trois nouvelles filles d'honneur de la reine.

— Comment! je ne l'ignore pas? réplique Louis XIII stupéfait..... mais c'est vous qui me l'apprenez!

— Est-il possible? dit Richelieu en feignant une profonde surprise.... Je m'étais imaginé que la reine, avant d'appeler ces jeunes filles auprès d'elle, aurait regardé comme un devoir la nécessité de vous faire connaître le nom de leurs familles.

— Vous savez, monsieur le cardinal, repartit le monarque piqué au vif, vous savez que la reine n'a pas toujours pour moi l'entière confiance que j'aurais peut-être le droit d'attendre de ses sentiments!.... Mais puis-je y songer sans frémir! Quoi! la fille d'un assassin serait à ma cour! Quel parti prendre à son égard?

— Il n'appartient qu'à vous, sire, de décider si sa présence parmi les filles d'honneur est compatible avec la dignité du trône.

— Non, certes, elle ne saurait l'être, monsieur le cardinal! Cette jeune personne ne peut donc rester un instant de plus sous les yeux de la reine!.... Mais que va-t-elle devenir? à qui confier son sort?

— Est-ce mon avis que Votre Majesté daigne consulter?

— Assurément!

— Eh bien! un couvent me paraît être l'asile le plus convenable à son malheur.

— Vous avez raison: elle sera donc renfermée dans un couvent.... Maintenant, pouvez-vous me désigner Mlle de Lormel parmi les trois jeunes filles?

— Si le portrait que l'on m'a fait d'elle est exact, Mlle de Lormel doit être celle qui porte le faux nom de Léonie de Beauvière.

— Ah! bien!.... et comment, monsieur le cardinal, avez-vous donc découvert ce secret?

— C'est le comte de Lormel lui-même qui l'a révélé, hier, en reconnaissant sa fille dans cette hôtellerie de la rue Saint-Dominique.

— Quoi! elle s'y trouvait!

— Oui, Sire.

— Et qui y avait amené?

— Ah! cela, sire, regarde les affaires de la reine; et je n'ai pas le droit de m'en mêler.

— Je tombe de surprise en surprise, dit le roi; quel chaos d'étranges aventures! Ah! j'interrogerai sérieusement la reine à cet égard; il faut que toutes ces choses s'éclaircissent et aient une solution qui me satisfasse.

Ce dernier mot retentissait encore sur les lèvres de Louis XIII, lorsqu'une personne entra précipitamment dans le cabinet: c'était Anne d'Autriche elle-même.

Elle se présenta, le geste ardent, l'air fier et résolu, portant tour à tour fermement ses yeux du front du faible monarque à celui de l'artificieux ministre.

Quelques réflexions feront comprendre sous l'empire de quelles impressions elle revenait de Paris: instruite d'abord de la veille au soir par Léonie des événements accomplis dans l'hôtellerie de l'Aigle-Noir, ayant en chemin, dans la matinée, de plus amples détails sur tous ces faits par Laroche, qui s'était rendu près d'elle au Louvre, Anne d'Autriche n'avait cessé un instant de songer avec terreur, d'un côté, à l'assassinat du capitaine l'Ermite, à la tentative d'arrestation du comte de Soissons; de l'autre côté, à M. de Lormel, vivant encore, accusé d'homicide, et à sa fille, actuellement au centre du cardinal.

[illegible]

Louis XIII et le cardinal furent singulièrement troublés par cette apparition subite.

— Madame, nous parlions de vous, dit le roi cherchant à prendre contenance.

— Je le savais, sire, et c'est justement pour cela que je veux avoir ma part de la conversation, répondit majestueusement la reine.

— Et comment donc le saviez-vous? répliqua le monarque tout effaré de surprise.

— Sire, repartit Anne d'Autriche d'un accent profondément incisif, il est des circonstances où la miséricorde divine, voulant nous éclairer sur les piéges tendus à la franchise et à la loyauté de nos intentions, donne tout à coup notre esprit de la science divinatoire.

Le roi, d'abord assez interdit par cette réponse, mais retrouvant presque aussitôt dans son âme le sentiment d'irritation que Richelieu y avait soulevé, répliqua avec un peu d'aigreur:

— De quels piéges entendez-vous parler, madame?

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 4 février 1869.

Le marché monétaire proprement dit est encore facile et les capitaux sont abondants lorsque les billets offrent toutes les garanties nécessaires, mais les offres de billets de ce genre ne sont pas nombreuses. Les banques escomptent la plus grande partie de bon papier de commerce que leur offrent leurs clients et prêtent volontiers, à courte échéance, sur de bonnes garanties. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est de 9 pour cent par an à 1 pour cent par mois les billets de premier ordre et 1 à 1 1/2 cent de second ordre; 1 pour cent par mois le papier de commerce No 1, sans garanties collatérales et 1 1/2 à 2 cent de second ordre. Les billets hypothécaires sont à 9 à 12 pour cent par an le No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 136 1/8 à 136 1/4 contre 135 5/8 à New York et a fermé à 135 7/8 à 136. On a vendu $25,000 et $30,000 à 136, $5,000 et $10,000 à 136 à 136 1/8, $10,000 à 136 1/8 à 136 1/4, $3,500, $6,000 et $10,000 à 136 1/4, $6,600 et $38,500 à 136 3/8. Dans l'argent, $500 et $5,000, en demi-piastres américaines, à 132 à 132 1/4 et les piastres mexicaines à 138 1/2 à 138 3/4.

Il y a eu demande animée de change étranger et les cours ont varié avec ceux de l'or dans Wall street. Les ventes de sterling comprennent 5,000 livres clear à 146 1/2, 1,800 livres et 5,000 livres à 145 7/8, 3,000 livres clear et 35,000 connaissement No 1 à 147, 25,000 livres connaissement No 1 à 146 3/4 à 147 1/4, 40,000 livres clear No 1 à 147 1/4 et 2,500 livres à 147 1/8.—Dans le change sur France, 100,000 francs, en change de commerce; à —, et 100,000 à 3 81 1/4. Nous cotons maintenant le sterling à 146 1/4 à 147 le connaissement bon à No 1 et clear et 147 3/4 à 148 le change de banque; le change sur France à 3 85 à 3.83 3/4 le premier et 3.81 1/4 à 3.80 le second.

Les offres de change américain ayant considérablement augmenté, les cours ont beaucoup fléchi et le change de commerce a légèrement faibli. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 d'escompte, taux auquel la demande a été faible pour les remises. Les transactions de change particulier embrassent: $10,000, $20,000, $40,000, $50,000, $50,000, $45,000, en change de commerce, à vue, sur New York, à 3/8 d'escompte; $100,000, de banquiers, au même taux; $10,000 à 5/16, $10,000 et $40,000, en change de commerce, à 7/16; $10,000 et $50,000 à 1/2, $10,000, à trente jours de vue, à 1 1/2, et $5000, à vue, sur Boston, à 1/2.

Les billets de la ville ont acquis plus de fermeté. On a vendu $10,000 à 27 3/4 d'escompte et $15,000 à 28. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 30 d'escompte et vendu à 28.

Un lot de $10,000 en billets de la banque de la Louisiane s'est vendu à 22 cents à la piastre.

Une vente de 250 actions de la Banque Crescent City s'est faite à $28.

$10,000 et $25,000 en bons 6 pour cent de Levées de l'Etat se sont vendues à —, $25,000 à 66 1/2, $8000 en obligations 10 pour cent de la ville à 94 1/2 et $10,000 à 95.

$3000 en mandats de la Police Métropolitaine ont changé de mains à 83, $3000 à 83 1/2, $5000 et $10,000 à 84.

On a vendu, ce soir, au Board des courtiers $2,100 et $900 en or à 136; 70 actions de la banque de l'Etat de la Louisiane à $19 1/2; $1000 et $1000 en obligations 10 pour cent de la ville à 95, $10,000 en billets de la ville à 27 3/4 d'escompte et $800 dito à 28.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 4 février 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 12,250 balles prises à des prix qui montrent une amélioration d'environ 1/4 c. Nous cotons actuellement l'ordinary à 25 1/4 à 26 c. le good ordinary 27 à 27 1/2 c, le low middling 28 à 28 1/4 c, middling 29 à — et le strictement middling 29 1/4 à —.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1868, balles	3044
Arrivé depuis notre dern. rap.	1549
" précédemment	506883
	598434
	601478
Expédié aujourd'hui	4605
précédemment	448205—452810
Stock en mains	148 68

SUCRE ET MELASSE—Les recettes ce matin ont compris 600 boucauts de sucre et 700 barils de mélasse. La demande a été active aujourd'hui et tous les renforts reçus ont été vendus à des prix antérieurs. Sucre inférieur 8 1/2 à 9 1/2 commun, 10 1/4 à 10 3/4, fair 11 à 11 3/4 fully fair 12 1/4 à 12 1/2, prime 12 3/4 à 13 1/4 cts, choix — à 13 1/2 c, jaune clarifié, 14 1/2 à 15, blanc 15 1/4 à 16— c la livre, mélasse inférieure — 55 à 57, fermentée 60 à 64, fair 65 à 66, prime 67 à 68, strictement prime 69 à 70 c.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Messenger, de Pittsburg est le seul bateau qui soit arrivé ici depuis notre dernière revue.

FARINE—Les plus grades deviennent rares et les détenteurs en demandent des prix plus élevés. Le sait est que presque tout le stock en mains est sans limites. Il s'est vendu aujourd'hui 3100 barils de l'article dont 60 de fine à $5 50, 100 do à $5 62 1/2, 100 do à $5 50, 100 de superfine à $6 45, 100 do à $6 50 et 100 de double extra à $7 12 1/2, 200 et 1300 barils de triple extra à des conditions privées, 30 de fine à $5 75, 100 de double extra à $7 20, 100, 200 et 300 de double extra à $7 25, 100 d'extra de choix à $9 et 250 à $11 le baril. La demande se fait en partie pour l'exportation.

MAIS—L'approvisionnement de maïs strictement prime ou de vendable pour l'exportation est faible et le mouvement est en conséquence restreint. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 4700 sacs, dont 800 de vert à des conditions privées, 500 et 400 do à 70 c, 500 et 250 de blanc à 75 c, 150, 100, 350, 600, 250 et 300 de blanc à 76 c, et 400 de jaune ordinaire à 72 c le boisseau.

AVOINE—Approvisionnement faible et demande modérée. Le marché est ferme et sans changement, 700 sacs de St. Louis vendus à 70 c le boisseau et 50 sacs d'avoine blanche à 72 1/2 le boisseau.

SON—200 sacs vendus à $1 15 les 100 livres, ne montrant aucun changement depuis hier.

FOIN—600 balles de beau foin de la rivière Ohio se sont vendues à $22 50 et 100 de prime à $25 le tonneau. Le prime est coté à $23 50 à $25 le tonneau.

PORC—Continue à être en demande et les prix montrent une hausse des taux d'hier de 50 cts le baril. Ventes, aujourd'hui de 850 barils de mess dont 50, 100, 100, 100, 125, 150 et 200 barils, le tout à $33 50 le baril, lequel prix, offert subséquemment pour davantage, a été repoussé. Détail à $34 le baril.

SAINDOUX—La demande de saindoux est active à des prix pleins, et des ventes ont eu lieu hier et aujourd'hui, de 750 barillets, dont 250 à des conditions privées, 200 do—rendement à la vapeur—à 2 1/4 c, 100, 100 do et 100 do—de rendement opéré au moyen de la chaudière—à 22 3/4 c la livre. L'article en tierçons est coté à 20 3/4 c la livre. Un lot de 40 tierçons s'est vendu aujourd'hui à 20 3/4 c la livre.

BACON—La demande de bacon ne se fait que pour le détail, cependant le stock est tenu à des prix plus élevés—les détenteurs demandant 15 à 15 3/4 c pour les épaules, 18 1/2 à 18 3/4 c pour les côtés clear ribbed, 19 à 19 1/4 c pour les côtés désossés et 19 1/2 à 20 c pour les jambons cuirés au sucre. Un lot de 5 barriques d'épaules vendu à 15 c la livre, un autre lot de 15 barriques à 15 1/2 cts et 5 et 10 barriques de côtés clear ribbed à 18 1/4 cts.

VIANDE SALEE A SEC—Les épaules se vendent au détail à 14 1/2 c la livre.

BREAKFAST BACON—Le bacon de l'Ouest est rare et commande 21 c la livre. Celui du Nord se vend 19 c la livre.

RIZ—L'approvisionnement de riz de la Louisiane continue à être faible à cause des mauvais temps qui en ont entravé les recettes, mais la demande de l'article est bonne. Marché ferme. Nous cotons le riz de choix 9 1/4 à 9 3/4 c, prime 8 3/4 à 9 1/4 c, ordinaire 7 à 8 1/2 cents et la qualité inférieure se vend à 4 à 7 la livre. Il y a en mains environ 200 tierçons de riz de la Caroline et la marchandise est tenue à 10 1/4 c la livre.

DIVERS—Les pieds de cochon et les langues manquent ici; les côtes décharnées sont nominales.

DRECHE ET HOUBLON—L'approvisionnement de drèche est fort et la demande peu active. La prime à choix de l'Ouest $2 50 à 2 70 et celle Canada $2 65 à 2 85 le boisseau, celle du Nord de l'Allemagne, $2 90 à $3. Le houblon est calme et peu en faveur.

BEURRE—Le marché est en ce moment fort calme. Nous cotons le beurre de l'Ouest 36 à — c la livre de la qualité de choix, 30 à 34 pour pour le choix en rouleaux, beurre du Nord 40 à 43 c pour le commun à bon et 47 à 48 pour le Goshen de choix.

SEL—Le sel de Liverpool est calme et nous cotons le gros pris en magasin $1 95 à $2, fin $2 05 à $2 10, forts lots pris en entrepots 10 c de moins le sac. Le sel des Iles Turques se vend en magasin à $1 50 à $1 60 c le boisseau.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Ferme à 23 c la varde pour les lots ronds.

PEAUX—Les recettes de peaux sèches sont faibles et la demande active aux prix antér. —Nous cotons les peaux mexicaines sèches 21 à 22c, de salées du pays 19 à — c, de préparées au Texas 19 à 21 cents, de salées à sec 17 à 18 cts, do humides, provenant des abattoirs de la ville 14 à 14 — la livre.

FRET—Le marché au fret étranger est calme mais beaucoup plus ferme, attendu que les acheteurs pour Liverpool se montrent plus désireux de remplir leurs ordres pour le coton. Dans le cabotage, les vapeurs réguliers font une somme modérée d'affaires. Mais il n'y a pas d'offres pour voiliers. Nous cotons comme suit: Coton sur vapeurs pour Liverpool 11/16 d, pour Hambourg 1 d, pour New York 1 1/4 c, Boston 1 3/4 à 1 3/4 c, la livre, Philadelphie 1 1/4 cent la livre, graisses pour New York et Boston $2 50 à $2 75 le baril, farine pour New York 90c à $1 do pour Philadelphie — le baril, porc et bœuf pour New York $1 75 le baril et $2 50 le tierçon, maïs pour New York, en sacs 19 à 20 c le boisseau. Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit: Coton pour Liverpool 15/32 à 1/2 d la liv, pour le Havre 1 c la liv, pour Brême 1 1/8 c, pour New York et Boston 1 c la livre, tabac et suif nominaux, porc et bœuf pour New York $1 50 le baril, do pour Liverpool 5 s 6 d, farine pour Liverpool — le baril, maïs pour les ports du Nord 15 c le boisseau, maïs et blé pour Liverpool 10 à 10 1/2 d le boisseau.

COMESTIBLES—Les pommes de terre sont calmes, ceux de l'Ohio, pris au débarcadère se vendent $2 75 à $3 25 le baril, et celles de St Louis $2 25 à 2 50, les oignons de choix valent $7, le baril, les pommes $8 baril, la choucroute, nominale, les choux $14 le panier.

VOLAILLES—Au débarcadère les poules se vendent $6 à $9 la douzaine, les oies $10 à $12, les dindes $16 à $21.

MOUVEMENT DU PORT.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi matin, 5 février 1869.

Le temps, hier, a été couvert et froid, sans apparence d'amélioration.

Les affaires sur les quais n'ont pas été fortes. Cependant, il y a eu beaucoup de mouvement.

ARRIVÉS—Le steamer Messenger, de Pittsburg, avec des ferrailles; le Frank Pargoud, de Grayle; le Nina Simmes; le Rose Franks, New-Era et Thomas Powell, du Bayou Lafourche.

PARTIS—Le P. W. Strader, pour Louisville; le Frank Pargoud, pour Greenville; l'Annie et J. G. Blackford, pour les Opelousas; le Ciema, pour le bayou de Ouaize, le New Era et Rose Franks, pour le bayou Lafourche.

Le fleuve montait avant-hier, et l'Ohio était stationnaire.

Les rivières Ouachita, Blanche, Rouge, Arkansas et tous les autres tributaires du fleuve montent et sont toutes dans un état navigable.

Le steamer DAN ABLE, sous le commandement du capt Emile F. Gross, assisté de son estimable commis J. G. Landry, part ce matin à 9 heures précises, pour Baton Rouge et tous les points intermédiaires. Le steamer Dan Able est un des meilleurs bateaux de la côte et s'est toujours montré à la hauteur de toutes les exigences de ses passagers et des trafiquants. Nous pouvons donc le recommander sans crainte au patronage des uns et des autres.

Le magnifique bateau NINNA SIMMES partira ce matin, à 10 heures précises. Il quittera notre port, à l'avenir, tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, pour le Bayou Sara et les points intermédiaires. Le capitaine W. R. Greathouse, et le commis, A. J. Reed, aidé de MM. H. Landry et E. Fortin, sont toujours les excellents officiers que le commerce et les voyageurs ont pu apprécier.

L'IDA, sous le commandement du capitaine Bassett, assisté de notre ami Oliver Canton, a pris la place de A. G. Brown; il part aujourd'hui, à midi précis, pour le bas de la Côte. Il n'est pas nécessaire de faire l'éloge de ces messieurs, car ils sont fort connus par les expéditeurs et les voyageurs. Quant au bateau, il est en parfait état.

LE VERMIFUGE

DU DR. C. McLANE,

Devrait se trouver dans toutes les maisons. Si vous voulez que vos enfants deviennent *vigoureux* et *sains*, donnez-leur quelques doses du

VERMIFUGE DE McLANE,

QUI CHASSE LES VERS,

et fortifie le système. C'est un composé végétal qui ne peut faire aucun mal, il ne faut pas craindre de l'administrer à un petit enfant.

N'ACHETEZ QUE LE

VERMIFUGE du Dr. C. McLANE,

PRÉPARÉ PAR FLEMING BROTHERS.

Vous pouvez l'avoir dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins de campagne des Etats Unis.

Vins--Liqueurs--Provisions--&c.

E. DECHAMPS,

No. 99 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français; de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits en jus, liqueurs du pays, etc.

Seul importateur des vins de Pouget fils, de Bordeaux. 2 janv—1an

AGENCE GENERALE.

Eau-de-vie Saxonne de Forge & Fils. de Alphonse Cahuzac. Champagne Chs Heidsick, Porte de E. Canal.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Cie.
3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

Salsepareille d'Ayer,

POUR PURIFIER LE SANG.

La réputation de cet excellent remède est due aux guérisons qu'il a opérées et dont beaucoup sont réellement merveilleuses. Dans des cas de maladies scrofuleuses invétérées où le système semblait entièrement corrompu, on a obtenu ces cures, et celles-ci sont tellement nombreuses, il n'en est fait dans toutes les parties du pays qu'il est à peine nécessaire de les rappeler au public de l'efficacité du remède.

Le poison scrofuleux est un des ennemis les plus redoutables de notre race; il mine souvent la constitution et provoque l'attaque de maladies énervantes ou fatales sans qu'on se doute de sa présence. [illegible]

La *syphilis* ou *maladie vénérienne* ou *mercurielle* cède à l'influence de la Salsepareille [illegible]

Elle est préparée par
Le Dr. J. C. AYER & CO,
Chimistes, à Lowell, Etat du Massachusetts,
Et se vend chez
MM. E. J. HART & CO, WHEELOCK FINLAY & Co.
Au dépôt de médicaments patentés de FLEMING et dans toutes les pharmacies.
31 janv—6m, ttbj. vdc.

STAUFFER, KENT & CO.

—ANCIENNE MAISON—

CLARK, STAUFFER & CO.

71..........Rue du Canal..........71

Ont, outre un assortiment complet de

QUINCAILLERIES,

étrangère et américaine, de Clous, Tôle, Plaques en cuivre et en acier et en zinc, Peintures, Huile, Verre &a.

Un grand stock de

INSTRUMENTS ARATOIRES,

Parmi lesquels se trouvent les célèbres

CHARRUES,

suivantes:

2500 de JAMES H. HALL, qui ont obtenu les premiers prix à la foire de 1866 et à celle de 1867,
500 de GARRETT & COTTMAN,
2200 de CALHOUN & ATKINSON, véritables,
1500 de HALL & SPEAR,
1000 de B. F. AVERY,
750 de JOHN KING, Carey,
330 CHARRUES et GRATTOIRS, de Yost.
16 janv—1m—

VERMIFUGE

DE

B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux: Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement; pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irrésolution nerveuse.

Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, si l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas; il faut s'assurer de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. P. DUCONGE, Agent
8 nov rue de Chartres, No 30, Nlle-Orléans

Tonnellerie qui a remporté le prix

AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi barils à mélasse, de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de merrain et cercles de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi.

S. J. BERKERY,
Nos 21, 22 et 23 de la rue Front, entre Conti et Bienville.
22 nov—1an (Débarcadère du sucre) Bureau No 23.

DENTISTES.

J. S. KNAPP, D. D. S.,

DENTISTE,

Cabinet et Résidence—No 15 de la rue Rampart, près Canal. 1er déc—3m

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

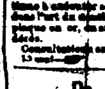

CHIRURGIEN DENTISTE
200.......RUE DU CANAL.......200
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou en vulcanite à des prix modérés.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.
15 mai—[illegible]

Dr. O. BLANCKE

418 et 415....Rue St-Charles...41. à 415

Grande Réduction dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!
la découverte la plus récente du siècle,
GRAND SUCCÈS!

LE Dr. O. BLANCKE annonce à ses amis et au public [illegible] râteliers "Aluminium" [illegible]

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

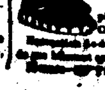

Cabinet et domicile, No 14 rue Baronne, [illegible] Canal, près de Lopez!

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du [illegible]

THEATRES, BALS, etc.

Théâtre de l'Opéra.

SAMEDI, 6 FEVRIER.
1ère représentation de:
Orphée aux Enfers,
Opérette en 4 actes et 4 tableaux, d'Offenbach.

Pour les distributions, voir les programmes.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et le spectacle commencera à 7 heures.

Le bureau est ouvert tous les jours, de 6 h. A. M. à 4 h. P. M.

Théâtre St-Charles.

DERNIÈRE SOIRÉE DE LOTTA ET BEN DEBAR.
Vendredi soir, 5 Février 1869.
BÉNÉFICE D'ADIEU DE NOTRE
LOTTA.

Le spectacle commencera par la pièce FEMALE DETECTIVES, dans laquelle LOTTA remplira six différents rôles. Nouvelles chansons, nouvelles danses et nouveaux solos sur le banjo. Terminé par la pièce OBJECT OF INTEREST, dans laquelle LOTTA chantera avec accompagnement de banjo.

Lundi—Mme Fanny B. Price, dans le grand drame à sensation, (de Boucicault) AFTER DARK, qui sera représenté avec de nouveaux décors, nouvelle musique et tableaux saisissants.

Mardi-Gras, 9 Février—GRAND BAL.
5 fév—1f

MATINÉE MUSICALE, VOCALE ET INSTRUMENTALE,

DONNÉE AU PROFIT DES PAUVRES,
Le Dimanche, 7 Février 1869, à midi et demi,
A LA SALLE ALLEMANDE, RUE BIENVILLE,
Par les Dames de la Société des Servantes des Pauvres.

Avec le concours des artistes et instrumentistes de l'Opéra.

Prix du billet........................50 Cents.
4 fév—4f

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue St Charles, près Commercial Place.

La grande Pantomime de

HUMPTY-DUMPTY.

SPECTACLE TOUS LES SOIRS,
Et, le SAMEDI, à midi.
Moitié prix pour les matinées. 28 jan—

Musée du Crescent City,

Nos 40 et 42 de la Rue Saint-Charles
(En face de l'Hôtel St-Charles.)

LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES.
Merveilles humaines.

Le merveilleux Homme Amphibie, la Femme Barbue, la Belle Circassienne, la Reine Lilliputienne, le Violoniste Squelette, l'Artiste en Verre de Bohême.

Une grande Ménagerie.

Une volière contenant des Oiseaux rares, des cages de Serpents, des tribus de Singes, des Curiosités de toutes les parties du Globe.

Trois Machines à Glace à vapeur.

Et un nombre infini de Reliques curieuses et intéressantes de l'ère anti-diluvienne.

Les portes s'ouvrent de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cents, enfants, 25 cents.
20 janv—

Concerts—Salle Napoléon,

No. 32 de la rue Royale, Nouvelle-Orléans.
VOLNEY BROWN, PROPRIÉTAIRE.

CONCERTS gratuits tous les soirs, de sept heures à minuit.

Les Liqueurs, les Vins les plus fins, du Lager Beer qui a remporté le prix et un excellent service.
3 fév—1ms

THEATRE DE L'OPERA.

—o—

GRAND BAL

Paré et Masqué,

A L'INSTAR DES

Bals du Grand Opéra de Paris.

SAMEDI SOIR, 6 FEVRIER 1869.

Les portes seront ouvertes pour le BAL à 11 heures, précises.

On peut se procurer des BILLETS chez F. DUMONTEIL, coin Canal et Bourbon, et au Contrôle de l'Opéra, le jour du Bal. 2 fév—8f

GRAND BAL

PARÉ ET MASQUÉ

—DE LA—

Société Croissant des Jeunes Gens,
Au "Mechanics Institute" rue Dryades,
MARDI GRAS, 9 février 1869.

COMITÉ D'ARRANGEMENT:

D Bergamini,	C. A. Deisler,	Geo L'eitsiger,
J. Mauks,	F. Meleison,	T. Terrebonne,
H. Ottmann,	P. Taregano,	F. Cook,

COMMISSAIRES:

C. A. Deisler, Chairman,	Louis Paisa,	R. Disperry,
J. Marsh,	P. Taregano,	J. F. McCormick,
H. Ottmann,	F. Cook,	J. Cassou,
	P. Meleison,	

Prix des Billets, $2 50.

Les demandes d'invitations de dames peuvent être faites au magasin de musique de Blackmar, No 164 de la rue du Canal, ou à D Bergamini, No 225 de la rue du Canal.

On peut laisser, à la salle de la Société, No 225 de la rue du Canal, des propositions cachetées pour la location du restaurant, de la buvette, du vestiaire, etc.
31 janv—9f

LA SOCIETE

Continental de Bienfaisance

DONNERA SON

BAL PARÉ ET MASQUÉ ANNUEL,
Le 22 Février, 1869,
DANS LA SALLE DES ODD-FELLOWS.

DIRECTEURS:

George Clark,	S M Todd,	A W Merriam
J G Fleming,	John R Leefe,	E Beecey,
R M Denman,	Thos Murray,	John Stemmer,
Jas McCaskey,	H H Beesey,	Chas E Hall,
John Pesley,	George Purves,	T V Hedges,
C W Gould,	J O Nixon,	J L Gubernator,
Gerard Stith,	Geo W Hynson,	John J Daniels,
T O Mackey,	Geo W Race,	M E Ruth,
A W Bosworth,	C A Labuzan,	D Sidwell,
John Clark,	H Bidwell,	J Kittredge,
J H Sherman,	R M Pardue,	J Ishaw,
H R Swasey,	J H McIntyre,	T Askew,
Daniel Edwards,	Benj Hynson,	Thomas,
J E McClure,	H Waters,	T W Botsick,
L Pendergrast,	John Livingston,	T A Brady,
J W Brigham,	G W Bole,	J O De Castro,
David Calder,	Wm Pierce,	A McNeill,
A Farle,	Jacob Smith,	John Purves,
Asa Payson,	J K Collins,	H T Hill,
Robt Tefford,	J R Olbrun,	Lewd Walters,
James D Tilden,	Nat Lyttle,	Walter Perry,
E J Whitney,	Geo Knower,	G H Phillips,
Wm T Whitten,	James Davis,	J H Collins,
RM Montgomery,	C A Brynes,	W F Hodskins,
A S Seger,	Wm Henry,	M Carvin,
Thomas Freeland	D Fitzwilliam,	

On peut avoir des billets d'invitation de dames en s'adressant à E. Beesey, trésorier, au No 35 de la rue Carondelet, ou à John G Fleming, secrétaire, au No 164 de la rue Poydras. 28 janv—

COSTUMES, DOMINOS, &C

POUR BALS ET SOIREES

Mme GROUX,

93.....CONTI.....93

COSTUMIERE DE L'OPERA.

Etablie à la Nlle-Orléans depuis 17 ans, 93, rue Conti.

Grand assortiment de COSTUMES, MASQUES ET DOMINOS récemment importés de Paris, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grands soins.

PRIX MODERES.

Mme GROUX,
93, rue de Conti.

premier magasin en venant par la rue Dauphine. 2 déc—au 16 mars

A LA REINE DES MOUSQUETAIRES

Costumes, Masques et Dominos.

1er prix décerné à l'Exposition de la Louisiane de 1866

MADAME ALABAU,

91..............RUE CONTI..............91

Entre Bourbon et Dauphine.
SUCCESSEUR DE MADAME LUSSAN,
Etablie à la Nouvelle-Orléans depuis plus de 25 ans.

MME ALABAU offre à sa clientèle et au public en général, des Costumes et Dominos du meilleur choix, brodés en lammés or et argent, pour messieurs et dames, le tout très riche et arrivant de Paris.

Prix très réduits.

Prenez tous vos costumes chez Mme Alabau, et ne vous trompez pas de magasin.

Il y a un salon privé pour les dames.

3 déc—au 19 mars

Volés.

Vers le 20 décembre, en face de Napoléonville, un cheval bai, étampé au flanc gauche J. T., et ayant la marque U. S.—Aussi, de chez le soussigné, le 18 courant au soir, un cheval bai foncé, avec une étoile blanche au front et une marque blanche à la croupe. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui fera retrouver les dits chevaux ou les ramènera à l'habitation Fernandez, paroisse Assomption.

THEOPHILE FERNANDEZ.
22 janv—

Magasin de Broderie.

99.............RUE BOURBON.............99.

MMES MAITRE et MONTARDIER, dessinateurs en broderies, ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public qu'elles viennent de fonder leurs anciens magasins en un seul, situé à l'adresse ci-dessus. Les dames trouveront comme par le passé, dans ce nouvel établissement, un assortiment complet de tout ce qui a rapport à la BRODERIE, à la MERCERIE et aux NOUVEAUTES. 1 nov—

E. HEATH,

MARCHAND D'ARTICLES DE TAPISSIERS, TAPISSERIES,

—ET—

ETOFFES A RIDEAUX,

STORES,
CORNICHES, ETC.

CHANGEMENT DE LOCAL.

Daniel et James D. EDWARDS

ONT transféré leur magasin, momentanément, des Nos 22, 30 et 32 de la rue de la Nouvelle-Levée, au coin des rues Douane, Clinton et Peters, en face de la Douane des Etats-Unis, en attendant qu'ils aillent occuper leur nouvel établissement qui est en voie de construction, et fait face aux rues Front et Delta, entre les rues Gravier et Poydras. 21 jan—3m

G. W. DUNBAR & FILS,

12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14
NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands

de toute espèce de

CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS,
Anisette, Caraçao, Marasquin,
CORDIAUX ASSORTIS,
Absinthe et Kirsch,
—ET—
Fabricants de Sirops de Fruits,
Gelées, etc.
Déc—1an

TRAITEMENT

DES MALADIES SECRÈTES

ET

DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc. etc.

E. GAUDUX,

Pharmacien de l'Université de Paris,
coin Conti et Bourgogne.

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No 343, rue des Magasins, coin Delord, et
No 390, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A toujours en mains un grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de toutes grandeurs, noyer et acajou et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et tient des voitures. 4 juillet—1an

Banques, Cies. d'Assurances, etc.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

AU COIN DES RUES CAMP ET CANAL.

Nlle-Orléans, 4 janvier 1869.

CONFORMÉMENT à la Charte de cette Compagnie et une loi de la Législature (No 198) approuvée le 17 mars 1868, avis est donné que les certificats de scrip, de dividende et d'intérêt non réclamés, des depuis plus de trois ans et qui n'auront pas été réclamés, par les porteurs à qui ils dits certificats appartiennent, dans les trente jours qui suivront cette annonce, seront cancellés, annulés, et les montants en seront portés au crédit du capital de la Compagnie, ainsi que l'exige la Charte.

Mlle Henriette Arnoux	$10	Veuve J Domestre	$10
Theo Ashey	20	Desommes Bros	60
John Baltzly	10	do	60
J B Bond	10	W D Ellis	60
Wm Barber, Jr.	20	Veuve P Eyzaclaone	20
Boehm et Co, en liquid.	10	Edwd Filleul	20
Mme Margt. Bohanther	10	Matthew Galeep	10
D Bullerdieck, agent	10	John Gilderslieve	10
Mme J B Comeau	10	E J Guéringer et Co.	20
do	10	Emma Hall	20
Cohen et Seligman	10	Jos Jackson	20
do	10	Jos H Johnson	20
L F Chalon	10	Jno Jerrison, Jr	10
do	10	C H Kernion	10
A Costa	10	F Koeltz	10
A Costa, agent	20	Veuve F Lanusse	10
Mme J B Cotton	10	Jos Leeret	10
Redmond Cook	10	Wm H Lyons	10
J Costeau	10	J B Littlejohn	10
H Damgeron	10	G S Lopez	10
do	10	Peter McDonald	10
Mme Lucy Ann Miller	10	Mme McDud	10
Walter Nichol	10	Martha Shumwell	10
Thos J Perkin	10	P Sabatie	10
Philip Pirie	10	do	10
Alex Piper	10	H A de Ferel	10
C Radners	10	do	10
D J Rousset	10	Dr Thurber	10
A Schwartz	10	Jno Ulmer	10
do	10	do	10
Jno S Simonds	10	Mme Martial Verret	10
John L Smith	10	John Weber	10
Sucs. de J T Laborde	10	G Weber	10
Schreiter et Co	60	Wilson et Patterson	10

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Assermenté et signé pardevant moi, ce cinquième jour de janvier mil huit cent soixante neuf.

TH. BUISSON,
7 janv—1m 1fps Notaire Public.

Banque du Commerce de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1869.

UNE élection de six Directeurs de cette Banque aura lieu au local de la Banque, rue Dryade, le LUNDI, 1er mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

FELIX LABATUT,
30 janv—1m—30pc Président.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

No 120 de la rue de la Commune.

UNE élection de Directeurs, pour l'année, à partir du deuxième lundi de mars 1869, aura lieu au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 15 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

20 jan—1M J. F. ROUX, secrétaire

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans 25 janvier 1869.

A une élection qui a eu lieu le 18 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

SAM'L BELL,	B L MILLAUDON.
ALFRED MOULTON	H GALLY.
A F ELLIOT,	E F STOCKMEYER,
AUG BOHN,	AD FRERICHS,
	EDM'D GANUCHEAU.

Et à une réunion qui a eu lieu aujourd'hui, M. Sam'l Bell a été réélu Président à l'unanimité.

Jours d'office à l'escompte—les Lundis et Jeudis; jours d'escompte, les Mercredis et Vendredis.

La Banque est ouverte jusqu'à 4 heures de l'après-midi.

26 jan—30f GEO. A. FREERET, Caissier.

Compagnie du Chemin de Fer des rues Canal et Claiborne.

LE Lundi, 18 du courant, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

E. J. Hart,	S Pablo,
F. U. Seymour,	Hugh McClaskey,
A. M. Montgomery,	William Lynd,
	Thomas Bell.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. E. J. Hart a été élu Président à l'unanimité.

J O. CAMPBELL, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1869. 24 janv—1m

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 29 janvier 1869.

UNE élection de neuf Directeurs de cette banque, par les actionnaires, aura lieu, conformément à la loi, au local de la banque, No 37 de la rue de Camp le LUNDI, 1 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Par ordre, L. BERNARD,
30 janv—au 1fév Caissier.

AVIS

Aux contribuables du Deuxième District—Taxes d'Etat et Licences.

LE collecteur des taxes d'Etat et des licences du Deuxième District, prévient les contribuables que les tableaux des taxes d'Etat de 1868 et des licences de 1869 sont maintenant prêts et que le percepteur va commencer.

L. E. LEMARIE,
Collecteur des taxes d'Etat du Deuxième District.
12 janv—1m

AVIS.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat.

TROISIÈME DISTRICT.

LE COLLECTEUR des Taxes d'Etat et des Licences du Troisième District, notifie par le présent les contribuables que le tableau des Taxes d'Etat pour l'année 1868 et des Licences de 1869 est actuellement ouvert et prêt à être mis en collection.

O. C. BLANDIN,
Collecteur des Taxes d'Etat,
14 janv—30f Troisième District.

"Louisiana Ice Manufacturing Company."

Nouvelle-Orléans, le 18 janvier 1869.

CONFORMÉMENT à la charte de cette compagnie, une élection, par les actionnaires, de neuf Directeurs pour l'année ensuivante aura lieu au No 161 rue de la Commune, le MERCREDI, 3 février 1869 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

D. FOCHELU
19 janv—1f Secrétaire.

Banque des Mechanics and Traders.

Nlle-Orléans, 20 janvier 1869.

LE 18 du courant, à l'Assemblée annuelle des Actionnaires de cette Banque, pour l'élection de Directeurs pour l'année, les messieurs dont les noms suivent ont été élus:

WALTER O. ROBINSON,
ALEXANDRE HARRIS,
W. G. VINCENT,
THOS. A. ADAMS,
THOS. LANDDRIDGE,
J. H. LUDWIGSEN,
CHAS. LAFITTE,
VENTON RICHARDS,
J. W. STONE.

Et à une réunion des Directeurs, M. WALTER O. ROBINSON a été élu Président à l'unanimité.

F. T BOUGEROT,
21 janv—1m Faisant fonctions de Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1869.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent qui sera payé à partir du 1er février prochain.

16 janv au 1fév GEO. A. FREERET, Caissier.

BANQUE DES ARTISANS

(Mechanics' and Traders.)

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1869.

A une assemblée régulière de la Direction, qui a eu lieu aujourd'hui, il a été déclaré un dividende semestriel de QUATRE pour cent, payable aux actionnaires LUNDI, 18 janvier 1869.

P. T. BOUGERON,
6 janv—1m Caissier provisoire.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 4 janvier 1869.

LE 11 du mois dernier, à une élection, par les actionnaires de la dite Institution, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

Geo. Jonas,	J. H. Stauffer,	J. W. Babcock,
J. C. Morris,	J. M. Allen,	David McCoard,
E. J. Hart.		

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Geo. Jonas a été réélu Président à l'unanimité.

CH. JUMONVILLE,
5 janv—1m Caissier.

Compagnie d'Assurances Mutuelles du Pelican, de la Nlle-Orléans,

Bureau, No 29 rue du Camp.

CETTE COMPAGNIE continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière aux taux les plus bas. CHS ROMAN, Président.

M. A. TARLETON, Secrétaire.

Directeurs:

CHS ROMAN,	THS BAILLY-BLANCHARD, Jr.
D FATJO	ARTHUR FORSTALL,
E GIQUEL,	SAM M TODD
F A PETERSON,	L. GRAVEMBERG,
W A SHROPSHIRE,	G N MOODY.
GABRIEL FASCA.	

18 janv 1an

Compagnie ATLAS d'Assurance Mutuelle de la Vie,

A ST. LOUIS, Mo.

Agence dans l'Etat de la Louisiane, au coin des rues Camp et Commune, Nlle-Orléans.

JOHN R. PURVIS..................Agent-général
F. BEAUMONT Jr..................Secrétaire,
E. J. BYRD..............................Agent.

Médecins-Examinateurs:
Les Docteurs A. T. Pim et Jos T. Scott.

La Compagnie Atlas d'Assurance mutuelle de la Vie émet des polices pour le monde entier. Aux termes de ces polices, les assurés pourront voyager par terre et sur mer, dans le monde entier, sans aucun obstacle, sans qu'ils aient besoin de permis, et pourront faire tous les métiers, exercer toutes les professions quelconques.

10 janv—1m

Sociétés

ALFRED ROMAN, Avocat. P. CHAS. CUVELLIER, Avocat-notaire. "Commissioner" de 28 Etats.

ROMAN & CUVELLIER,

Bureau No 134, rue Gravier—Nlle-Orléans,

se chargent de toutes affaires appartenant aux professions de Notaire et d'Avocat.
5 janv—3m

Dissolution de Société.

LA Société de commerce existant en cette ville sous la raison de F. RIMAILHO & ESPENAN est dissoute, à partir de ce jour par limitation. M. Charles Espenan reste seul chargé de la liquidation et continuera, en son nom, au même local, le même genre d'affaires.

Nouvelle-Orléans, 1er février 1869.
2 fév—1m F. RIMAILHO & ESPENAN.

Dissolution de Société.

LE 1er janvier 1869, la société qui existait entre les soussignés a été dissoute par limitation. L'un ou l'autre des associés signera en liquidation. Quiconque a des réclamations à faire valoir contre la maison est prié de les présenter, et les personnes qui lui doivent sont priées de venir s'acquitter.

P. S. Le bail, les installations du magasin qui conviennent à un magasin d'habillement à une grocerie ou à un café sont offerts à un prix raisonnable. L'emplacement est des plus avantageux.

SALOMON ISAAC & CO,
No 203 de la rue de Vieille Levée, coin Madison.
I. ISAAC.
27 janv—1m S. BLOCH.

AVIS.

J'AI vendu, aujourd'hui, mon intérêt dans la maison SHROPSHIRE & MATHERN à mes associés, W. A. Shropshire et H. E. Shropshire, qui en assument tout l'actif et tout le passif. F. MATHERN.

Les soussignés continueront le commerce de grocerie en gros et de commission, à l'ancien local, Nos 106 et 111 de la rue Poydras, sous la raison SHROPSHIRE & BROS.

W. A. SHROPSHIRE.
H. E. SHROPSHIRE.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1869. 6jan—1m

Avis de Société.

MR. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.

Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 162 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de cette ville.

J. A. LUM,
15déc—1m FRANK H. HOOKER.

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé, jusqu'à ce jour, sous la raison PIKE, LAPEYRE & BROTHER est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord, par le retrait de J. M. Lapeyre, qui a cédé tous ses droits et intérêts dans la maison à son associé Wm S. Pike et Alex. Brother, ces derniers assumant tout le passif de la maison.

Nlle-Orléans, 21 décembre 1868.

W. S. PIKE,
J. M. LAPEYRE,
ALEX. BROTHER.

22 déc—1m

LES affaires de Pike, Lapeyre et Brother continueront à être dirigées sous la même raison, jusqu'au 1er janvier prochain (1869), époque à partir de laquelle ALFRED SHEPPERS & PAUL BLANC seront unis aux soussignés, et la maison prendra la raison sociale de PIKE, BROTHER & CO.

Nlle-Orléans, 21 décembre 1868.

W. S. PIKE,
ALEX. BROTHER,
ALFRED SHEPPERS,
PAUL BLANC.

22 déc—1m

AVIS D'ELECTION

DANS LE

HUITIÈME DISTRICT REPRÉSENTATIF.

CONFORMÉMENT à une proclamation de son Excellence H. C. WARMOTH, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à moi adressée, je donne, par le présent, avis qu'une élection aura lieu le LUNDI, 8 février 1869, dans le Huitième District Représentatif (autrement connu comme le Huitième ward, ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'élire une personne pour représenter ledit District à la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane.

Le Huitième District Représentatif est compris entre le centre de la rue des Champs-Elysées, et le centre de l'Avenue Lafayette, ci-devant rue d'Enghien, et du fleuve au derrière de la ville. Tous les électeurs dûment enregistrés, résidant dans le dit District ont droit à voter à la dite élection.

Les lieux et se tiendront lesquelles seront désignés plus tard.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1869.

WILLIAM BAKER,
Superviseur d'Enregistrement,
24 janv—au 8 fév Paroisse d'Orléans.

J. J. ALBERT,

60...*Rue Douane*...60

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX, de tout genre—castor, Laine, Paille, Campêche, &c., &c. Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.

VENTES EN GROS SEULEMENT.
1er janv—1an

Pommes de Terre.

POUR PLANT—500 barils Pink Eyes.
500 do Jackson Whites,
A vendre par
M. McMANIOLE,
No 21 du Front Levée,
Entre les rues Hôpital et Quartier, Deuxième District.
15 janv—1m

Servez-vous du Fourneau "CHARTER OAK,"

DE CUISINE.

Tout le gain qui a remporté le prix aux deux foires de l'Etat de la Louisiane avait été cuit dans un Fourneau

"CHARTER OAK."

RICE BROS & CO.,

Nos 89 et 91 de la rue du Camp et 565 de la rue des Magasins, marchands de QUINCAILLERIE, de FOURNEAUX et de COUTELLERIE. 31jan—1m

A. F. DUNBAR & Co,

—MARCHAND DE—

Laine, Peaux, Mousse et Pelleteries

93.........Rue des Magasins.........93

21 janv—1an Nouvelle-Orléans.

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES,
A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. F. McKinlay. Pourvu des plus perfectionnés et qui depuis 38 ans ont prouvé être des meilleurs du monde dans la Caroline du Sud. Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul. Un grand warehouse, sur la Levée, et dans lequel les bateaux s'ancrent couche au parfait, met le riz qui arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.

Pour plus d'informations, s'adresser à
EMILE DUPRÉ,
Enc. Peters et Douane,
ou aux MM. SONIAT FRÈRES,
aux soins de J. LONG, Keuner P. O.

A vendre—Un moulin à canne complet, sans la machine ni les bouilloires. 1er janv—1an

MALLES DE VOYAGE

ET D'EMBALLAGE.

UN grand et bel assortiment de malles en cuir Suisses, malles de voyage et d'emballage, valises, voitures d'enfants, etc. offert aux marchands et voyageurs qui sont invités à venir l'examiner avant de faire leurs achats ailleurs; les articles sont de bonne qualité et sont offerts à des prix modérés.

F. BAUER, No 54 de la rue du Canal, près de la Douane.
16 jan—60 31 av

Horlogerie, Bijouterie.

JOSEPH FEYTEL, connu depuis longtemps comme horloger et bijoutier, ayant quitté la maison de L. Feytel & Co, rue de Chartres, a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un magasin au No [illegible] de la rue [illegible]. Il sollicite le patronage du public et des anciens amis de la maison. [illegible]

17janv—1m

Candi "Barber Pole".

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES.

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée

Vermicelli, Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI, SPAGHETTI, &c. &c. constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché par

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES—Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, Moutarde, Muscade, à vendre par

NORMAN & REISS
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée

Extrait de Café

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par
NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée

Café pur—Moulu et Grillé.

NOUS offrons notre CAFÉ à nos pratiques, nous le garantissons pur et le vendons à bon marché. Nous le grillons pour les personnes qui nous en font la demande à des prix raisonnables.

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée

A. CASSARD,

BUREAU DE CHANGE,

Encoignure St-Charles et Commune,
Achète et Vend

L'OR, L'ARGENT, LES WARRANTS, BILLETS et BONDS de la Ville et de l'Etat.
Les vieil Or et le vieil ARGENT
Prêts sur garanties. 12janv—1m

A. THOMSON & CO,

RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES
—ET—
Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger.
Nos Tchoupitoulas No 48.
1er sept—1an

Bon Marché!

McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes Aspirantes, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en gaz etc. No 145 rue Poydras, Nouvelle-Orléans.

Agents des Tuyaux doublés en fer blanc patentés de Colwell, Shaw & Willard. Ces tuyaux ne peuvent pas en [illegible]

Julius Loeffler,

successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant
d'Installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.
No. 128, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
Nouvelle-Orléans.

KEEP & HOGAN,

JOHN H. KEEP JER. S. HOGAN

Importateurs et Marchands de
QUINCAILLERIE,
No 36 de la rue Nouvelle-Levée,
No 22 de la rue Tchoupitoulas.
7janv—3m

Profitable placement d'argent.

UN JARDINIER instruit, également versé dans la théorie et la pratique de l'agriculture, et propriétaire dans les environs de la Nlle-Orléans, d'un excellent morceau de terre à l'abri de tout danger d'inondation désirerait trouver un ou plusieurs associés pouvant disposer ensemble d'une somme de DIX MILLE PIASTRES, ou PLUS, pour cultiver ledit morceau de terre pendant une ou plusieurs années, les profits à moitié. En tout cas, un intérêt de 10 pour cent leur serait assuré.

Les familles peu aisées qui auraient quelques fonds dans cette entreprise y trouveraient non seulement un intérêt de leur argent, mais, en outre, quelques autres avantages de la plus haute utilité.

Pour plus ample information, s'adresser, par écrit, à M. CHARLES, Bureau de l'ABEILLE, No 73 rue de Chartres. 7nov—

350,000 Cigares.

LE soussigné vendra, aux plus bas prix du marché, un stock de 350,000 Cigares, faits dans sa fabrique, du meilleur tabac de la Havane (Vuelta Abajo). Il a aussi un grand choix de Cigares mêlés et du pays.

F. SUAREZ,
Fabricant de Cigares, No 131, rue Columbus, entre Remparts et St Claude, Troisième District.
14 nov—3m

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. E. STELLA,
Propriétaire.

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention immédiate. 18 juillet—1an

WILLIAM CREEVY.

Armateur et Négociant Commissionnaire,

4nov—3m RUE CARONDELET, No 33

E. A. TYLER,

115.......RUE DU CANAL.......115
Fabrique, sur commande,

DES MONTRES, DES PENDULES, DES BIJOUX ET DE L'ARGENTERIE.

IL a en magasin et reçoit constamment, des meilleures manufactures d'Europe et d'Amérique des MONTRES, des PENDULES et des BIJOUX.

On trouvera chez lui une grande variété de ARGENTERIE DE TABLE ET D'ORNEMENT DE L'ARGENTERIE PLAQUÉE,

Des LUNETTES et des LORGNONS en or, argent, acier et caoutchouc; des STATUETTES en bronze et en marbre, de Paris.

Les réparations de montres, bijoux et la montre des diamants seront l'objet d'une attention particulière.

Il fait de l'argenterie sur commande. 13nov—6m

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à égrener, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Pression, des Bouches à fourneaux, des Grils; à exécuter toute espèce de travaux d'habitation, de bateaux à vapeur et toutes espèces de Machines pour le Sud. 14 nov—1an

MADAME WARLT,

FEMME-MEDECIN,

209..............rue Canal..............209

GUÉRIT des maladies chroniques, telles que les Rhumatismes, la Névralgie, etc. Des remèdes sûrs pour les maladies. Elle soigne promptement les Dames qui souffrent de la [illegible] des Menstrues.

24 oct—1an

VENTES JUDICIAIRES.

JAMES GRAHAM vs la succession de NICHOLAS MARKEY.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,6 6.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, cinq février 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Willow (autrefois Martin) Clara, Franklin et Cino et désignés par les numéros Trois et Quatre, d'après un plan dressé par L. Reizenstein, arpenteur, daté du 4 mars 1860, et déposé sous le No 42 en l'étude de William Shannon, notaire public en cette ville.

Les dits terrains mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Cino, sur une profondeur de cent-quarante pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en a faite de Michael Kilbride, par acte au rapport d'Andrew Hero, notaire public en cette ville, en date du 21 mai 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
5 jan—14 22 29—5fév

SUCCESSION de feu DAVID REEVES, décédé.—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 32,510.

Nicholson & Co., en liquidation, vs Reeves & Whittaker (David Reeves, Benjamin Reeves & —— Whittaker)

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80— En vertu d'un ordre de vente rendu le 21 de janvier 1869 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, et aussi en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le MARDI neuf de mars 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:—

Deux terrains situés au faubourg La Course audessus de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Orangers, La Course, Constance et des Magasins désignés par les numéros Cinq et Six, suivant plan dressé par Benjamin Buisson, voyer, le 7 de décembre 1832 et annexé à un acte au rapport de William Christy, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 11 de janvier 1841.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun, vingt-sept pieds de face à la rue des Magasins sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété a été acquise par la succession de Reeves & Whittaker de la dame Ellen Kittmann, suivant acte au rapport de J. B. Marks ci-devant notaire public en cette ville, en date du 11 mai 1841.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
Mév—5 13 21 27 et 9 mars

AVENDANO FRÈRES vs JOSE MARIA ANGUERA.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans. No 792—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai le SAMEDI vingt de février 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Nouvelle-Levée, Fulton, Lafayette et Girod et désigné par le numéro Quatorze, d'après un plan dressé par Hugh Grant, et devant voyer, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure vingt quatre pieds trois pouces de face à la rue de la Nouvelle-Levée sur une profondeur de cent dix neuf pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Fulton, et cent quatre pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne de division.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété a été acquise par le défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Robert Murphy, suivant acte au rapport de A. Ducatel, notaire public en cette ville, en date du 6 d'avril 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
19janv—19 26—5 13 20 fév

BAKER & THOMPSON vs ROBERT HOWES.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,356—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
29janv—[illegible]

ALFRED MARCHAND vs VAL. STEERAN.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
5 janv—[illegible]

John T. Hamlin vs Patrick Burns et Ann Chis, sa femme.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

S. JAMISON admr. de HORACE BLANCHARD vs THOS. HOWARD & JONATHAN REYNOLDS.

SIXIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—[illegible]

[illegible]

Cette propriété appartient au défendeur Jonathan Reynolds au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Thomas Bark.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
19 janv—19,26—5,13,20 fév

La veuve C. MARCHAND vs MICHAEL HEINTZ.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 275—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI neuf de février 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1o—Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Premiere, de la Levée, Casa Calvo et Montegut, et désigné par le numéro [illegible]

2o—Un autre terrain situé dans l'îlet susdit et formant l'angle des rues Premiere et Montegut [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les propriétés sus décrites appartiennent au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite d'Auguste Hoffmann, suivant acte au rapport de S. Magner, notaire public en cette ville, en date du 20 juin 1865. [illegible]

Conditions—[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
31 janv—31—5,8 février

S HENRY LARQUIE vs la Dame COLLETTE.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 128—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, huit février 1869, à 10 heures A. M., à mon entrepôt No 74 rue St Anne, entre celles Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot de meubles meublant et effets, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
28 janv—31—3 8 7 fév

LAFITTE, DUFILHO & CO vs. Wm H. SHEPPARD et als.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 21 876—En vertu d'un writ de fieri facias contre William Hobson Sheppard, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le MARDI, vingt-trois février 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un terrain situé au faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Amour, d'Espagne des Poëtes et d'Amour, qui sont désigné [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Francis S. Dunlap, suivant acte au rapport d'E. Guttschalk, notaire public en cette ville, en date du 14 septembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
21janv—21,28,6,17,23

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vente péremptoire de deux propriétés dans le Deuxième District, près du Marché Tremé.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 2 rue Bienville—SAMEDI le 6 février, à midi, il sera vendu à la Bourse St Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier.—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville [illegible]

Acte de vente pardevant O. L. Berthoud, avec les timbres du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur.

Termes à la vente. 5fév

Vente positive d'une magnifique propriété dans le rue Moreau, entre Esplanade et Faix, Troisième District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 2 rue Bienville—SAMEDI, le 6 février 1869, à midi, à la Bourse St Charles, [illegible]

[illegible]

Vente positive et sans réserve

—DE—

Une Résidence, à étage, de très grand prix, dans la rue de Chartres, entre les rues Marigny et Mandeville.

Egalement, un terrain de cié situé dans la rue Marigny, entre les rues Chartres et Royale, entre deux lignes de chars de la ville.

PAR G. DE FERIET [illegible]

[illegible]

PAR CHS. T. NASH.

Succession de Joshua Peebles, décédé.

Terrains avec maisons et de prix dans le Premier District.

PAR CHAS. T. NASH, encanteur—Bureau, [illegible]

[illegible]

Stocks et Scrips.

Succession du Dr Thomas Peniston

[illegible]

Résidence très agréable, située rue Amour ou Remparts, entre St Antoine et Bagatelle

Mme M. A. DUILLET vs Mme M. M. CARRIERE et al.

PAR G. DE FERIET [illegible]

[illegible]

Agréable Résidence et dépendances, couvertes en ardoises, situées dans la partie la plus florissante du faubourg Tremé, savoir dans la rue St Philippe, entre les rues St Claude et Tremé.

Succession de Joseph Deltiele—No 32,582.

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau No [illegible] MARDI [illegible]

[illegible]

CONDITIONS—[illegible]

Emplacement de prix, pour le commerce, au coin des rues Front et Douane et Douane et Wells.

Succession de Manuel Parga—No 30,061

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No [illegible]

[illegible]

CONDITIONS—[illegible]

L'acte de vente et les timbres du revenu des Etats Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant Edw. Barnett, notaire public. 4fév

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 14 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets qui ont circulé par cette Banque, et autres personnes par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou à l'expiration de cette date les fonds déposés par la Banque pour le rachat des billets seront réclamés.

J. S. MORTIMER,
Caissier.
28juillet—1an—M 1 5 1

PAR G. DE FERIET.

Emplacement de commerce de prix dans la rue Dauphine, entre les rues Conti et St Louis.

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau No [illegible] SAMEDI [illegible]

UN MAGNIFIQUE TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR E. ROGERS & CO.

Bottes, Souliers, Brodequins, Chapeaux et Sacs de voyage.

PAR E. ROGERS & CO—E. Samory encanteur—SAMEDI 6 février, il sera vendu à 10 heures dans leurs salles d'encan Nos 45 et 47 rue Vieille-Levée, [illegible] un assortiment général.

—Aussi—
Une facture de chapeaux.
—Et—
100 douzaines sacs de voyage.
Conditions à la vente. 5 fév

PAR GABRIEL LEAUMONT.

700 caisses Bottes, Souliers et Chapeaux.

—Aussi—

Habillements et articles de toilette.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Salle d'encan, No 60 rue de Chartres.

VENDREDI, 5 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

700 caisses bottes, souliers et brodequins.

—AUSSI—

500 caisses chapeaux pour hommes et enfants.

—AUSSI—

Habillements et articles de toilette.

Conditions—Comptant. 4fév

PAR R. DEVRES.

Dry Goods! Dry Goods! Bonneterie, etc.

PAR R. DEVRES encanteur—Bureau, No 118 rue Chartres—[illegible] VENDREDI, 5 février 1869, à [illegible] heures du matin, à son magasin d'encan, No 118, [illegible] pour compte de qui il appartiendra.

Un assortiment de marchandises sèches, bonneterie, [illegible]

Conditions—Comptant. 5 fév—1f

PAR D. E. MORPHY

Maïs! Maïs! Maïs!

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, 5 février 1869, à 10 heures du matin, sur la Levée entre les rues Poydras et Lafayette, pour compte de qui il appartiendra—

[illegible] sacs maïs, au débarquement du [illegible]

Conditions—Comptant. 4fév

Café Java. Café Java.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, au Douane SAMEDI 6 février 1869, à 11 heures du matin, à l'entrepôt des United States Warehouse, No 6 de la rue Peters, dans le Deuxième District—pour le compte de qui il appartiendra—

[illegible] sacs café Java arrivé sur le steamer Citade, arrivé dans ce port.

Conditions—Comptant, en or. 5 fév

PAR LOUIS STERN & BROS.

Vente péremptoire de 600 caisses, Bottes, Souliers et Brodequins, reçus par les derniers steamers, directement des manufactures, et convenant à ce marché.

PAR LOUIS STERN & BROS. M. Stern, encanteur—dans leurs salles d'encan Nos. 35 de la rue des Magasins et 40 de la rue Gravier—VENDREDI, 5 février, [illegible] heures du matin, il sera vendu, sans aucune limite, sans réserve quelconque—

600 caisses bottes, souliers et brodequins,—assortis, comprenant un assortiment convenable pour la ville et la campagne.

Ces articles sont frais et de bonne qualité, et seront offerts en lots au gré des acheteurs.

Les marchands de la campagne devront consulter leurs intérêts en assistant à cette vente.

Conditions à la vente. 4fév

PAR ALFRED BOULIGNY.

Succession de Gustave Bouligny.

PAR ALFRED BOULIGNY—Bureau No 54 Passage de la Bourse—Il sera vendu à l'encan LUNDI [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Juge de la Seconde Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1869, la propriété ci-après décrite appartenant à la succession de feu [illegible]

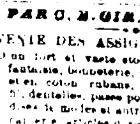

Un lot de terre situé à peu près à mi-chemin au-dessous de la Nouvelle-Orléans, rive droite du fleuve, [illegible]

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO

VENTE DES ASSIGNÉES A L'ENCAN.

D'un fort et varié stock de marchandises de fantaisie, bonneterie en coton et en laine et en coton, rubans, boutons et garnitures, dentelles, passe poils, broderies, marchandises de modes et autres marchandises, quincaillerie, articles dorés et autres bijouteries, [illegible]

[illegible]

Propriétés de choix,

DANS LE DEUXIÈME DISTRICT.

—A L'ENCAN, SANS RÉSERVE—

La bonne résidence de famille, No 72 rue de l'Esplanade, entre les rues Royale et Bourbon.

La résidence en briques, à deux étages, entre les rues Royale et Bourbon.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. Encanteurs—Nos [illegible]

[illegible]

Propriété dans le Deuxième District.

Maisons et [illegible] No 161, rue St-Philippe, entre Claude et Tremé.

PAR C. E. GIRARDEY & Co. Bureau, No 17 Passage de la Bourse [illegible]

[illegible]

MICHAEL HAUCH vs JOHN T. PLATTSMIER

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
5 janv—3,17,24—fév 3,5

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN LARKS & CO

Marchandises Sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN MARKS & Co—Alex. Levy, encanteur—Bureau, No 38 de la rue de Chartres—VENDREDI, 5 février, à 10 heures du matin, il sera vendu—

[illegible] Conditions à la vente. 4fév

PAR CHARLES E. FORTIER.

Magasin en briques à quatre étages, No 35 de la rue Nlle-Levée, maintenant Peters, [illegible] à l'encan, à des longs termes, pour cause de départ.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur—Bureau, No 48 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 février 1869 à midi, au St-Charles Auction Exchange [illegible]

[illegible]

Résidence dans la rue du Port, entre les rues Grands Hommes et Crapé.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur, Bureau No 48 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 février 1869 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, [illegible]

[illegible]

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de
BERNARD TURPIN.

Pâtes d'Italie.

En débarquement du brick AMELIE, de Gênes.

PAR EUGENE TOURNE, encanteur—SAMEDI, 6 février 1869 à 11 heures A. M. il sera vendu au magasin de la Douane, No 2, rue Front Levee Nos 45 et 47, entre Gravier et Poydras—

248 caisses pâtes d'Italie

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 4fév

PAR MONTGOMERY BROS. & CO

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais, &c à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS—R. M. Montgomery encanteur.

Il sera vendu, SAMEDI, le 6 février, à 10 heures et demie aux écuries de F. Litier, rue Gravier—

De beaux chevaux de selle et de harnais—par paires et seuls.

Beaux mulets d'habitations et de ville.

—EGALEMENT—

Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 3 fév

Meubles Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS & CO—R. M. Montgomery encanteur—Il sera vendu SAMEDI, le 6 février, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 27 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

Une grande facture de lits cotton, chaises [illegible]

PAR J. DEJAN Jr.

VENTE SANS RESERVE

Quatre terrains situés dans le Troisième District—Vente à l'encan

PAR J. DEJAN Jr. encanteur—Bureau [illegible] MERCREDI [illegible]

[illegible]

Meubles, Pianos et Meubles de bureau, à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr. encanteur—Bureau, No 183 de la rue Gravier—Il sera vendu LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS [illegible]

[illegible]

GRANDE VENTE

De Chevaux, Mulets, Boggies et Harnais à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr. encanteur—[illegible]

[illegible]

PAR S. GUINAULT

Trois magnifiques terrains rue de l'Esplanade.

PAR S. GUINAULT, encanteur—[illegible]

[illegible]

Jolie Propriété rue Girod près du Marché St-Bernard.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau [illegible]

[illegible]

VACHERIE

Vente renvoyée à LUNDI, 8 février.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, [illegible] LUNDI, 8 février 1869, il sera vendu à 11 heures de [illegible]

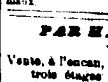

[illegible]

PAR H. W. PALFREY.

Vente, à l'encan, d'une Maison en briques, à trois étages et à soubassement, dans la rue de l'Esplanade— Egalement, la propriété avoisinante, connue sous le nom de "Eglise Bethel."

Par ordre du "Seamen's Bethel Society," A des conditions avantageuses.

PAR H. W. PALFREY, encanteur, Bureau No [illegible] de la rue Carondelet—Il sera vendu SAMEDI, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

DEUX TERRAINS situés dans le Troisième District [illegible]

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL, FEVRIER 1869.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat pour qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A	L
Alline Eléonore et Emilie	Leguen [illegible]
Amis Jules	Lemaire
Artillion Jeanne Françoise	Lemaître Joseph et Jean-pière
B	Lecour François
Bouë Jacques dit Casou	Lure Bernard
Broeuer Pierre	Lavry
Borel Emile	Lehmann Jean
C	Lepine Jean Baptiste et Jeanne
Cellier Marie	Lamothe Antoine
Charrière Alexis (Artiste dramatique)	M
Cambon Constant	Maugras Clément
Cortand (Marchand de bois)	Mothe Guillaume
Crémière François	N
Chauvé Marie Veuve	Newmann Jean Pierre
Clerc Louis	Nadal Antoine
Courcel Mme, née Elisabeth	P
Chesnee Valery	Parot Eugène
D	Pelletier Jean
Delarue René	R
Demaulx Denis	Revol Philippe
Depuirez Mme Veuve, et son enfant	S
	Sicard H Mme
	Sabathie Do
	Saboulard (et son épouse)
F	T
Frigière Mme Veuve, née Anne Bonvarlet	Thoret George
G	U
Guignenet Paulin	Urruty Joseph
Gabout Joseph (de Natchitoches)	V
Gordon William Mme, née Louise Giraldi	Vincent Eugène
J	W
Jacquelin Jean Baptiste	Wahl Ambroise

La Chancellerie du Consulat de France, Louis No. 11, entre celles de Chartres et de Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
7 fév